

Hervé HOINT-LECOQ

Les **Chroniques**  
d'HISTOIRE  
**Maçonnique**

de **GADLU.INFO**





## Septembre 1737 – Un acte peu connu préfigurant la création de la Grande Loge de Suède.

Parmi les dates méconnues de l'histoire de la franc-maçonnerie il en est une qui peut paraître insignifiante, mais dont les répercussions liées à cet évènement sont innombrables. Il s'agit du 10 septembre 1737 lorsque Carl Fredrik Scheffer quitte la loge française de Coustos-Villeroy pour rejoindre celle de Charles Radcliffe, comte de Derwentwater, alors Grand Maître de la Grande Loge de France de l'époque (depuis le 27 décembre 1736).

En faisant cela, cet ambassadeur sera à l'origine de la première tentative d'établissement « officielle » de la franc-maçonnerie en Suède.

Mais qui est ce Carl Fredrik Scheffer ? Et quelle fut son action sur la franc-maçonnerie suédoise en fin de compte ?

Toutes ces questions, permettez-moi d'y répondre en revenant tout d'abord sur des fondateurs peu connus de la franc-maçonnerie en Suède et leurs rapports avec la France, puis nous évoquerons la naissance de la franc-maçonnerie suédoise à proprement parler, et enfin, nous verrons la Grande Loge de Suède actuelle : de sa création compliquée à sa vie aujourd'hui.

Par ailleurs, et puisque gadlu.info est un espace de savoir, mais aussi de détente, si vous êtes sages, je tenterai de vous faire visiter les locaux de cette Grande Loge peu connue en France par la plupart de nos frères et sœurs.

## I Les fondateurs peu connus de la franc-maçonnerie en Suède et leur rapport avec la France.

Le rite Suédois est présent en Suède, au Danemark, en Finlande, en Norvège et en Allemagne (dans la Grosse Landesloge der Freimaurer von Deutschland, mais qui ne possède que des similitudes toutefois avec le rite suédois). Pourtant, lorsque l'on parle de la fondation de la Grande Loge de Suède, on évoque systématiquement le frère Carl Friedrich Eckleff.

Or, des « Carl », des « Carl Fredriech » et des « Carl Fredrik » il y en eut beaucoup d'autres qui ont influencé l'évolution de la franc-maçonnerie dans ce pays. L'histoire de la fondation de la Grande Loge de Suède est ainsi jalonnée dans les années précédant sa création d'un certain nombre de frères qu'il sera utile de présenter.

Le premier frère à vous présenter est ainsi Carl Gustav Tessin.



Figure 1 Comte Carl Gustaf Tessin , chevalier commandeur de l' ordre des Séraphins , commandant de la Ordre de l'épée , commandant de l'étoile du Nord par Gustaf Lundberg 1760.

Les fonctions honorifiques se sont accumulées durant la vie de cet homme : surintendant des bâtiments et jardins du roi de Suède, maréchal à l'assemblée des États du Royaume en 1738, président de l'assemblée de la noblesse à la diète la même année, puis président de la chancellerie et gouverneur du prince royal.

Mais il fut également le grand instigateur du traité de navigation et de commerce du 25 avril 1741<sup>1</sup> entre la France et la Suède après une interruption de plus de 60 ans. De plus, il fut aussi un grand collectionneur d'art<sup>2</sup> jouant les intermédiaires pour la couronne de Suède<sup>3</sup> (notamment avec la reine Louise-Ulrique).

Nous reparlerons de lui.

<sup>1</sup> Oeuvres complètes de l'abbé de Mably, Volume 7, par l'abbé de Mably et Gabriel Brizard. 1796

<sup>2</sup> À la recherche des Lumières: une perspective suédoise, par Tore Frängsmyr.

<sup>3</sup> Voir l'article de Roland-Michel Marianne. Les achats du Comte Tessin. In: Revue de l'Art, 1987, n°77. pp. 26-28. url : [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rvart\\_0035-1326\\_1987\\_num\\_77\\_1\\_347649](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rvart_0035-1326_1987_num_77_1_347649)

Le prochain « Carl » dont il nous faut parler c'est un « Carl Fredrik ». Carl Fredrik Scheffer (ou Charles Frédéric Scheffer en français<sup>4</sup>) est né le 28 avril 1715 à Nyköping et mort le 27 août 1786<sup>5</sup>.



Figure 2 Carl Fredrik Scheffer (de face) par Alexandre Roslin



Figure 3 Carl Fredrik Scheffer (de profil)<sup>6</sup>

Fils du baron Pierre Scheffer (1657-1731) qui était gouverneur et président de la Cour d'appel de Svea , et d'Helena Maria Ehrenstierna, il fit ses études à l'université d'Uppsala, ville centrale de la suède, très célèbre pour sa cathédrale (la plus haute de Scandinavie).

Commençant sa carrière à l'âge de 17 ans comme commis à la Chancellerie royale, il partit étudier le droit constitutionnel allemand à La Haye, et se rendit également à Paris en février 1737 où il fut reçu franc-maçon. Là aussi, nous en reparlerons.

L'année d'après (1738) il revint faire des passages au pays pour siéger au Parlement, devint Chambellan en 1741, mais en 1742 il rejoint Carl Gustaf Tessin (dont nous avons déjà parlé) en France pour être son secrétaire de délégation.

Militant activement contre la candidature danoise au trône en 1743, Carl Fredrik Scheffer fut ensuite ambassadeur de Suède en France de 1743 à 1765 après le départ de Tessin. Il reste alors à Paris et revient en Suède occasionnellement pour devenir Sénateur (laissant sa charge en France à son frère Ulric, alors lieutenant colonel du régiment royal suédois<sup>7</sup>).

Il entre ensuite au Conseil Privé du roi de Suède (1751), devient chevalier de l'Ordre du Séraphin (1752) et membre de l'Académie royale suédoise des Lettres, Histoire et Antiquité (1753).

---

<sup>4</sup> Sur Carl Fredrik Scheffer, voir J. Heidner, *Carl Fredrik Scheffer. Lettres particulières à Carl Gustaf Tessin 1744-1752*, édition critique, Stockholm, Kungl. Samfundet för utgivande av handskrifter rörande Skandinaviens historia, 1982, particulièrement p. 3-27 ; sur Ulric Scheffer, voir L. Trulsson, *Ulrik Scheffer som hattpolitiker. Studier i hattregimens politiska och diplomatiska historia*, Lund, Gleerup, 1947.

<sup>5</sup> <http://www.historiesajten.se/visainfo.asp?id=212>

<sup>6</sup> Lithographie de Henrik Wallgren après un portrait de Jacob Axel Gillberg 1849

<sup>7</sup> WOLFF Charlotta, « L'aristocratie suédoise et la France dans la seconde moitié du XVIIIe siècle », *Histoire, économie & société* 1/ 2010 (29e année), p. 56-67

URL : [www.cairn.info/revue-histoire-economie-et-societe-2010-1-page-56.htm](http://www.cairn.info/revue-histoire-economie-et-societe-2010-1-page-56.htm).

En 1756, il laisse à nouveau son poste à son frère Ulric pour revenir en Suède et devenir gouverneur (précepteur) du futur roi Gustave III (jusqu'en 1762). A lui pour charge d'inculquer au futur souverain ses valeurs morales, religieuses, et intellectuelles<sup>8</sup>... et maçonniques. Mais il ne s'oublie pas pour autant, car en 1757, à l'âge de 42 ans, il épouse Gustafva Sabina von Düring (la fille du maréchal von Düring).



Figure 4 Gustave III de Suède. Les frères ayant l'habitude de ne jamais savoir de quel côté se porte un baudrier se devraient d'être attentifs. C'est bien sur l'épaule droite, et non la gauche.

Ces années 1760, sont le début de son affirmation comme un physiocrate (soutenant l'investissement en agriculture, l'impôt unique sur le « produit net », ainsi que le renforcement du pouvoir monarchique). Il devint même un des architectes du royaume après le coup d'Etat de 1772 par Gustave III (sans toutefois accepter de rentrer au Conseil Privé cette fois-ci).

Auteur d'une trentaine de publications imprimées, en 1786 il fut nommé à l'Académie Suédoise (créée sur le modèle de l'Académie française pour "travailler sur la pureté de la langue suédoise, la force et la souveraineté."<sup>9</sup>). Malheureusement, il ne put jamais s'installer dans son siège, car il mourut le 27 août de la même année au château de Trolleholms en Scanie à l'âge de 71 ans.

Et là, comme à chaque article que je rédige, mois après mois, vous seriez en droit de vous poser un certain nombre de questions. A commencer par « mais pourquoi nous parle-t-il de tous ces suédois morts ? ». Et bien, pour répondre à cette mystérieuse interrogation, il faut épaissir encore le mystère et se mettre à parler du contexte maçonnique de ces années 1730-1740 en France.

En effet, repartons de 1737, en France. Andrew Michael ou André Michel Ramsay, dit le chevalier de Ramsay, a présenté voici déjà un an son désormais « fameux » discours à la loge Saint Thomas. Dans celui-ci, la muse lyrique le prend, et il prétend expliquer que la franc-maçonnerie serait la descendante directe des ordres chevaleresques datant de l'époque des croisades.

<sup>8</sup> Gustave III, un démocrate couronné, Par Claude Nordmann. Attention toutefois, de nombreux détails dans ce livre sont inexacts. Notamment la date de naissance et la date de réception de Scheffer. L'auteur, ou, tout au moins le traducteur est semble-t-il profane.

<sup>9</sup> "arbetsuppå Svenska Språkets renhet, styrka och höghet"

[http://www.svenskaakademien.se/akademien/historia/mer\\_om\\_akademiens\\_historia](http://www.svenskaakademien.se/akademien/historia/mer_om_akademiens_historia)

Mais notre « André Michel » décide de remanier son texte et d'y inclure tout un programme intellectuel de l'aristocratie<sup>10</sup>. Il le présente alors au cardinal de Fleury (André Hercule), alors principal ministre du roi Louis XV. Rappelons que c'est ce cardinal qui servit de figure paternelle au « jeune » roi Louis XV lorsque celui-ci perdit le sien à l'âge de 5 ans.

Le cardinal goûte fort peu au discours de Ramsay et proscrit la franc-maçonnerie du royaume<sup>11</sup>. Il missionne alors le lieutenant général de police René Hérault pour agir afin d'empêcher la propagation de cette société secrète.

« Mais en quoi est-elle dangereuse ? » me direz-vous. Et bien rappelez-vous que le chevalier de Ramsay, ainsi que ses compatriotes sont « des étrangers » ! Horreur ! Et pis encore ! des « anglois » ! Malheur ! Imaginez qu'une société secrète de vils anglois (sic) se répande dans le royaume de France...

La riposte se fait rapidement. Le 28 mars 1737, un indicateur (« une mouche » comme on les nommait à l'époque) rapporte qu'un commissaire de police fut envoyé chez un traiteur pour s'enquérir d'une tenue en cours. Il se confronte alors à un secrétaire d'Etat qui lui intime l'ordre de s'en aller. Le lieutenant général de police se déplace alors, et reçoit le même accueil.

L'ordre a été donc donné par le cardinal, mais Il est toutefois impossible de s'attaquer directement à ces frères qui, le soupçonne-t-on, sont également des nobles et autres notables respectables (pour exemple cité par un gazetin de l'époque : le duc de richelieu). Il faut donc, comme dirait Jean-Laurent Turbet, « créer un cordon sanitaire » autour de ces mécréants de frères.

Il fait donc interdire aux traiteurs, aux cabaretiers, aux aubergistes de recevoir des assemblées de « frey masons ». Durant l'été tout s'accélère, les perquisitions se multiplient, les saisies et les rapports également. Et parmi les saisies, il y a un cahier de loge. Celui de la loge Coustos-Villeroy !



Figure 5 John Coustos 1703 - 1746



Figure 6 François Louis Anne de Neuville, duc de Villeroy

<sup>10</sup> Histoire de la franc-maçonnerie française: La maçonnerie, école de l'égalité, par Pierre Chevallier.

<sup>11</sup> Je vous invite d'ailleurs à découvrir le très bon article de Guy Chassagnard à ce sujet publié en mai 2014 sur le site de gadlu.info <http://www.gadlu.info/miscellanea-maciconica-que-sest-il-passe-a-paris-en-1737.html>

Grâce à cela, ce registre a réussi à parvenir aux historiens, dans la collection de Joly de Fleury (registre numéro 184, folios 129 à 146). On peut ainsi y lire le nom de la loge comme suit :

« Loge à la Ville de Tonnerre

Rue des Boucheries fauxbourg St-Germain

Loge du Vénérable Maître Jean Coustos

puis du Vénérable Maître le duc de Villeroy ».

Ce registre court du 18 décembre 1736 (date de la création de cette loge hanovrienne et andersonienne) jusqu'au 17 juillet 1737 (date de la saisie des registres, alors que la loge restera en activité jusqu'en novembre 1737).

A l'intérieur, il nous est précisé que le 14 mai 1737 (à l'âge de 22 ans) fut reçu apprenti Carl Fredrik Scheffer, dont nous parlions précédemment. Puis il est notifié qu'il fut reçu Maître le 21 mai suivant (certain(e)s frères et sœurs peuvent en rester rêveurs). Ces mêmes soir, sera d'ailleurs reçu puis élevé en même temps que Scheffer, le prince Stanislas Lubomirski (Grand Maréchal de Pologne).

Imaginez un peu, la sensation que provoquent les cahiers d'une loge aux origines anglaises, remplie d'étrangers de différentes nationalités (une douzaine de français pour une quarantaine d'étrangers<sup>12</sup>) lorsque le lieutenant général les présente aux autorités !

Mais, paradoxalement, c'est aussi grâce à cela que nous a été conservée la trace de l'initiation de Scheffer. Et c'est également grâce à cela que nous comprendrons toute à l'heure la raison pour laquelle cette initiation dans cette loge en particulier et son départ de celle-ci sont des éléments importants.

Mais notre lieutenant général Hérault ne s'arrête pas. Ainsi, grâce à l'aide d'une actrice d'opéra (certains parleront d'une jeune femme aux mœurs légères tarifées), le lieutenant général réussit à faire publier les détails d'une cérémonie de réception dans une gazette satirique. Il s'agit du manuscrit que nous connaissons désormais sous le titre « *La Divulgation d'Hérault : La réception d'un Frey-Maçon de 1737*<sup>13</sup> ».

Et cela marche ! En effet, durant deux à trois ans, raillée, la franc-maçonnerie joue la carte de la disparition et se fait discrète. La menace d'une ordonnance royale et d'un décret du Parlement de Paris (qui n'auront jamais lieu) suffiront, et il faudra attendre les années 1740 pour que ressurgisse à Paris la rumeur de réceptions.

---

<sup>12</sup> Daniel Ligou, Dictionnaire de la Franc-Maçonnerie, PUF 1991.

<sup>13</sup> Voir, par exemple, le Renaissance Traditionnelle N° 147-148 de JUILLET-OCTOBRE 2006.

## II Naissance de la maçonnerie suédoise

Profitons-en alors pour revenir en Suède et évoquer la naissance de la franc-maçonnerie suédoise.

Introduite par le comte Axel Wrede-Sparre dans les années 1735-37, c'est par la voie de la maçonnerie militaire (notamment en contact avec des troupes Jacobites) que son développement se fit au tout début du XVIII<sup>è</sup>s.

La première loge suédoise se nomma « Den Nordiska Första » (La Première Nordique) et fut donc créée par Axel Wrede-Sparre alors caporal dans l'armée (il finira gouverneur de Stockholm, mais sans toutefois avoir réussi à s'enrichir). Ce comte de Sparre avait été lui-même reçu quelques années auparavant en 1731, à Paris dans la loge du jacobite lord Derwentwater, mais nous y reviendrons. Notons alors que son premier apprenti reçu fut le beau-frère de Sparre dont nous parlions en début d'article, à savoir le comte Carl Gustav Tessin (comme c'est pratique) le 17 mars 1735. Malheureusement, cette loge accueillant la haute noblesse s'essouffla et en 1740 elle cessa ses travaux pour entrer en sommeil.



Figure 7 Axel Wrede-Sparre (1708-1772), portrait attribué à Martin Meytens en 1730.

Durant les années 1750, les portes des loges s'ouvrirent à des frères qui n'étaient pas de la noblesse. Tout commença en 1752, lorsque Carl Fredrik Scheffer avec l'aide du comte Knut Carlsson Posse, créa la loge Saint Jean Auxiliaire.

Cette « Mère Loge de Suède » attira l'attention de nombreux frères en sommeil, et notamment Wrede-Sparre et d'autres frères qui s'y associèrent et amenèrent même leurs rituels. Un an plus tard naissait la loge Salomon à trois serrures (à Göteborg, dans le sud), et en 1758, la loge Saint Augustin à Helsingfors.

Mais pourquoi parle-t-on de « Loge Mère » ? Et de quels droits cette loge décida-t-elle qu'elle pouvait faire allumer les feux de nouvelles loges ?



C'est là que la date du 10 septembre 1737 est une date à l'importance capitale !

Car en rejoignant la loge du comte de Derwentwater, Carl Fredrik Scheffer entre dans le giron de la Grande Loge de France de l'époque (celle qui donnera naissance au Grand Orient de France en faisant un raccourci qui fera avoir une crise cardiaque à nombre d'historiens). Il reçoit alors des *Devoirs Enjoins aux maçons libres*, et une autorisation de créer des loges en Suède. Il s'agit en l'occurrence d'un ensemble de texte qui contient des Règlements Généraux façonnés sur le modèle de ceux du Prince Philippe, Duc de Warthon, ancien Grand Maître, avec des modifications de son successeur Jacques Hector Maclean Cheval, baronet d'Ecosse (approuvés en Grande Loge du 27 décembre 1735).

Mais le document avec lequel travaillent les français ne convient pas tout à fait à Scheffer. Il part donc en Septembre 1737 avec St Severin (envoyé là-bas par Louis XV pour contrecarrer la montée de l'influence anglaise dans ce pays). Les voici donc partis pour la Suède avec la patente Jacobite pour établir des loges filles, mais le 27 novembre 1737 une version modifiée est envoyée à Scheffer. Et ces modifications apparaissent un peu partout, mais notamment sur la religion dès le départ. Le texte original français commence ainsi<sup>14</sup> :

« Art.1er.— EN CE QUI REGARDE DIEU ET LA RELIGION.

*Un Maçon libre est obligé par son état de se conformer à la Morale et, s'il entend bien l'Art, il ne sera jamais un athée, ni un libertin sans religion. Quoique dans les siècles passés, les Maçons étaient obligés d'être de la religion du pays où ils vivaient, depuis quelque temps on a jugé plus à propos de n'exiger d'eux que la religion dont tout chrétien convient, laissant à chacun leurs sentiments particuliers, c'est-à-dire d'être bons frères et fidèles, d'avoir de l'honneur et de la probité, de quelque manière qu'ils puissent être distingués d'ailleurs ; par ce moyen la Maçonnerie devient le Centre et l'Union d'une amitié solide et désirable entre des personnes qui, sans elle, seraient pour toujours séparées les unes des autres. »*

On n'exige donc QUE la religion dont tout chrétien convient. A savoir, la croyance en Dieu. C'est ici une mesure de tolérance. Mais la version suédoise modifie sensiblement les choses. Regardez plutôt :

« LE 1er REGARDE DIEU ET LA RELIGION.

*Un Franc-Maçon est obligé par son état de se conformer à la Morale et, s'il entend bien l'Art, il ne sera jamais un athée, ni un libertin sans religion. Dans les siècles passés, les Francs-Maçons étaient obligés de professer la religion catholique, mais depuis quelque temps, on n'examine pas sur cela leurs sentiments particuliers, pourvu toutefois qu'ils soient chrétiens, fidèles à leur promesse, et gens d'honneur et de probité, de quelque manière qu'ils puissent être distingués d'ailleurs ; par ce moyen la Maçonnerie devient le Centre et l'Union d'une vraie amitié entre des personnes qui, sans ce doux nœud, seraient pour toujours éloignées et séparées les unes des autres. »*

Il faut donc être obligatoirement chrétien pour devenir franc-maçons en Suède !

---

<sup>14</sup> Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à aller consulter l'article de Renaissance Traditionnelle N° 134 d'avril 2003 et mis en ligne sur le site de Jean-Michel Mathonières (excellent historien du compagnonage) : <http://www.compagnonnage.info/renaissancetraditionnelle/PDF/Fournial.pdf>

Pour Marsha Keith Schuchard, cette initiative provient de la déception qu'a ressentie Scheffer en voyant la loge de Coustos-Villeroy tomber peu à peu dans une attitude hérétique et « subversive » qui pourraient avoir un rapport avec les origines juives et protestantes de Coustos (nous n'avons à ce sujet pas plus de précision). Ainsi, en forçant tous les franc-maçons à être chrétiens, Scheffer aurait tenté de juguler les errements dont il avait pu être témoin dans la loge Coustos-Villeroy. Mais est-ce bien la seule raison ? Et est-ce bien la bonne raison ?

Si cela est vrai, il s'agit bien là d'un superbe exemple de préjugés religieux, mais rappelons-le, nous étions alors au XVIII<sup>es</sup>, et il ne faisait pas nécessairement bon être juif en Europe à cette époque (sic).

En réalité, la raison exacte de l'introduction de la religion chrétienne de manière exclusive dans les Devoirs suédois restera à jamais une énigme. Mais en tout cas, alors qu'il quitte Paris, le voici bien décidé à créer des loges dans son pays natal. Pourtant, lorsqu'il arrive là-bas, Scheffer se rend compte que la franc-maçonnerie est déjà présente grâce à Wrede-Sparre. Il abandonne donc, pour un temps, l'idée de créer de nouvelles loges. Et lorsqu'il revient en France en 1739, il se lance à corps perdu dans la diplomatie secrète.

Avançons alors jusqu'en 1753, et plus précisément le 8 décembre. Frappe à la porte de la loge Saint Jean Auxiliaire Carl Friedrich Eckleff (je n'ai jamais autant écrit de dérivés de « Carl Fredrik » de toute ma vie...), mais il est blackboulé et est alors reçu dans une loge « sauvage », celle du bijoutier Lijdborg.

Pour autant, il reviendra en 1756 à la loge St Jean Auxiliaire, puisqu'il fut « régularisé » les 3 septembre et 22 octobre. Et en novembre de la même année, il annonce avoir reçu de Genève des documents (une patente notamment) provenant originellement d'Avignon. Son origine réelle est toujours un objet de suspicion pour les historiens.

La première Loge écossaise de Saint André fut alors créée cette année là sous le nom de « L'Innocente » (ils étaient 6 frères), et un « Chapitre Illuminé » trois ans plus tard<sup>15</sup> le jour de Noël.

La loge écossaise travaillait alors aux 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> grades (le système d'Eckleff comportait alors 7 grades : et adopta plus tard le titre distinctif de « Den Nordiska Cirkeln » (*Loge du Cercle Nordique*)).

En 1760 la Grande Loge de Suède fut formée, et à sa tête fut placé le leader du Parti des Chapeaux, à savoir Carl Fredrik Scheffer que nous connaissons bien désormais, et comme assistant Grand Maître Carl Friedrich Eckleff. C'est lui qui, d'ailleurs, en 1765, transmettra sa doctrine (que l'on appelle désormais les « Acts Of Eckleff », et peut-être inspirés de la doctrine de Swedenborg<sup>16</sup>) en Allemagne pour créer la Grosse Landesloge der Freimaurer von Deutschland dont nous parlions au tout début.

---

<sup>15</sup> Article très intéressant à lire sur la franc-maçonnerie en Suède et son développement dans les années 1760. Révauger, Cécile, dir. - « Franc-maçonnerie et politique au siècle des Lumières: Europe-Amériques ». Lumières, 7 (2006).

<sup>16</sup> *Emanuel Swedenborg, Secret Agent on Earth and in Heaven: Jacobites, Jews and Freemasons in Early Modern Sweden*, par Marsha Keith Schuchard, éd: BRILL, 28 octobre 2011

Notons qu'entre 1756 et 1780 le système suédois<sup>17</sup> subit quelques modifications et fut remanié en 1780 par une commission menée par le duc Carl von Södermanland (le fameux futur roi Karl XIII) qui voulait prendre le dessus sur l'organisation de la Stricte Observance Templière (dont il était le Grand Maître depuis 1776 après la mort de Von Hund, sous le nom d'ordre de "Eques a Sole vivificante"). Peine perdue puisque, de toute façon, celui-ci fut délaissé dès 1782 après le convent de Wilhelmsbad<sup>18</sup>.

Nommé à la Grande Maîtrise en 1774, le duc de Sudermanie (oui, le futur roi Karl XIII toujours, reçu en 1770, il restera Grand Maître jusqu'à sa mort en 1818), il remanie encore les textes en 1801 et crée ce que l'on peut désormais nommer « le rite suédois contemporain ». C'est-à-dire un mélange de rite anglais, de rite de la SOT (Stricte observance templière), et de la doctrine d'Eckleff<sup>19</sup>. Ce qui donne donc un rite chrétien, mais aux origines rosicruciennes, kabbalistiques et théosophiques. Ouf !

Ce système suédois remanié se compose alors de 10 grades répartis en trois groupes : Loges de St Jean, Loges de Saint André, Chapitre de l'Ordre intérieur (plus un onzième grade qui couronne le tout au sein du Sanhédrin, et une distinction civile). Ce qui nous donne donc désormais un système en 11 grades +1<sup>20</sup>. Mais nous reviendrons à ce « +1 ». Car, pour celui qui veut savoir les noms des grades de la franc-maçonnerie suédoise, il faut poser un problème quasiment insoluble : bien trop peu de français parlent suédois couramment !

Ainsi, il n'existe pas deux historiens d'accord sur le nom à accorder aux grades de la franc-maçonnerie suédoise. Il m'a donc fallu trancher, et pour ce faire, je n'ai rien eu d'autre à faire que de traduire du suédois à l'anglais (puis au français) les documents qui m'ont été remis lorsque j'ai visité les temples de la Grande Loge à Stockholm. Voici donc MA traduction des grades, selon les document officiel de la Grande Loge de Suède :

#### **Degrés de Saint-Jean:**

I Apprenti (Lärling)

II Compagnon (Medbroder)

III Maître (Mästare)

#### **Degrés de St. André:**

IV-V Apprenti-Compagnon (Lärlinge-Medbroder)

VI Maître (Mästare)

#### **Chapitres:**

---

<sup>17</sup> A lire pour nos frères du rectifié, la fin de cet article qui traite de J.B. Willermoz et de son rapport avec le rite suédois : <http://hautsgrades.over-blog.com/article-304017.html>

<sup>18</sup> REHMLAC, Revista de Estudios Históricos de la Masonería Latinoamericana y Caribeña, Editions Publibook, 1 nov. 2011.

<sup>19</sup> [http://freemasonry.bcy.ca/texts/swedish\\_faq.html#1](http://freemasonry.bcy.ca/texts/swedish_faq.html#1)

<sup>20</sup> De nombreux renseignements en anglais sur le rite suédois si cela vous intéresse : [http://freemasonry.bcy.ca/texts/swedish\\_faq.html](http://freemasonry.bcy.ca/texts/swedish_faq.html)

VII Chevalier du lever du soleil à l'est et à Jérusalem (Riddare av solens uppgång i Öster och Jerusalem)

VIII Chevalier du Nord (Riddare av Väster)

IX Frère Illuminé de loge de St Jean (Upplyst och Förtrogen Broder av Johanneslogen)

X Frère très Illuminé et confident de la loge de St André (Högt Upplyst och Förtrogen Broder av Andreaslogen).

Puis XI Chevalier illuminé commandeur de la croix rouge (Högst Upplyst Riddare och Kommendör med Röda korset).

Si je dis « 11 grades +1 », c'est parce qu'en 1811, le Roi Karl créa L'Ordre Royal de Karl XIII, distinction nobiliaire uniquement réservée à 33 francs-maçons possédant le 11ème degré (bien que ce ne soit pas un grade, il est considéré comme la plus haute marche de l'Ordre maçonnique suédois). Ce grade qui n'en est pas un se nomme « Chevalier Illuminé Commandeur de la Croix-Rouge R&K » (ce sont des membres ou des anciens membres du Grand Conseil ou furent de Grands Officiers).

De 1735 à 1799, notons également que furent reçus 4300 frères en Suède<sup>21</sup> dans ce que l'on nommait alors la « Province maçonnique ». En effet, ce n'est qu'en 1937 que fut adopté le nom de « Svenska Frimurare Orden » (Ordre des Franc-maçons Suédois). Notons avec intérêt également que dans le système suédois, le passage d'un grade à un autre n'est pas automatique et que si les officiers sont élus chaque année, le Vénérable d'une loge peut conserver son poste jusqu'à six ans (dans la limite d'âge fixée à 75 ans). Et par ailleurs, notons que tous les Grands Maîtres de 1774 à 1997<sup>22</sup> furent de la maison royale. Ce n'est plus le cas aujourd'hui.

Autre détail intéressant, la première loge d'adoption fut créée le 2 mai 1776 : « Le véritable et constante amitié » pour la femme du roi, à savoir Hedvig Elisabet Charlotta.



Figure 8 Ou, de son petit nom : Hedwige-Élisabeth-Charlotte de Schleswig-Holstein-Gottorp (tableau par Alexandre Roslin).

<sup>21</sup> Lars-Otto Berg/Ulf Åsén: Det svenska frimureriet under 275 år 2010

<sup>22</sup> Depuis novembre 1997, la loge d'étude et de recherche « Carl Friedrich Eckleff » d'une trentaine de membres à Uppsala, publie avec la Loge de recherche danoise « Friederich Münter », une chronique annuelle du nom de Acta Masonica Scandinavica :

[http://actamasonica.org/index.php?option=com\\_content&view=section&id=2&Itemid=5](http://actamasonica.org/index.php?option=com_content&view=section&id=2&Itemid=5)

### III La Grande Loge de Suède actuelle et ses locaux en images.

La Grande Loge de Suède régit l'activité des loges en Suède, mais aussi dans l'Ouest de la Finlande (environ 15.000 frères en Suède, et 1000 en Finlande). Il ya 44 Loges de Saint-Jean, 23 loges de Saint-André et 7 Loges provinciales. Cependant, la Grande Loge Provinciale de la Finlande est appelé Grand Chapitre.



Figure 9 Carte des loges affichées sur un des murs en 2012.

Les Francs-Maçons en Suède et en Finlande sont autorisés à rejoindre les sociétés fraternelles (Brödräforeningar). Ces groupes (69 en tout, poursuivent l'instruction sur les principes maçonniques et rituels divers). Ils n'ont pas normalement, la capacité de conférer des grades (en général, ils se situent dans des petites villes, là où aucune loge n'est présente. Ceci dans le but de maintenir un contact fraternel). La nécessité d'une telle organisation est directement attribuable à la géographie de la Suède (environ 3X la superficie de la Grande-Bretagne, pour 9 millions d'habitants).

La Grande Loge de Suède possède ses principaux locaux à Stockholm, dans l'ancien palais du Bååtska palats construit de 1662 à 1669 par Nicodème Tessin (le père de Carl Fredrik Tessin) pour le compte du Trésorier national Seved Bååth, il fut racheté par l'ordre en 1874.



Figure 10 Bâtiment original de 1669.

Rénové, le nouveau bâtiment fut inauguré en 1877 et restauré en 1921-22. Mais plutôt que de vous enquiquiner encore avec plein de détails historiques, j'ai décidé de vous faire voyager et visiter cette Grande Loge de Suède, pour de vrai ! Ainsi, ayant eu la chance, voici deux ans, d'effectuer un voyage en Suède, j'en ai profité pour visiter les locaux de la GL. Je ne fus pas déçu, car voici les photos que j'en ai ramené.



Figure 11 Vue depuis la cour. L'entrée se fait par le secrétariat situé au niveau de la porte à gauche.

Lorsqu'il me fut permis de visiter ces locaux, je ne pourrai vous dire la surprise qui fut la mienne en mettant en perspective l'extérieur austère à l'intérieur peu commun. Jugez plutôt :



Figure 12 Avant la tenue, les frères peuvent deviser dans l'un des salons de discussions dédiés à cet effet.



Figure 13 Salle des Illustres avec son trône princier.



Figure 14 Salle de bal Oscar, sur la gauche les portes que vous voyez sont en fait des panneaux qui d'une commande électrique se rétractent en hauteur dans le mur.



Figure 15 Panneaux retractables vers la « petite » salle humide.





Figure 16 Temple principal. Face à l'Orient.

Il est impossible de ne pas se sentir minuscule dans un tel temple. Regardez plutôt, la 2è photo n'est que le détail du fond de la première image que l'on peut obtenir en marchant un long moment le long des colonnes. Notez d'ailleurs que le plafond culmine à une hauteur de 2 étages.



Figure 17 Plateau du Grand Maître.

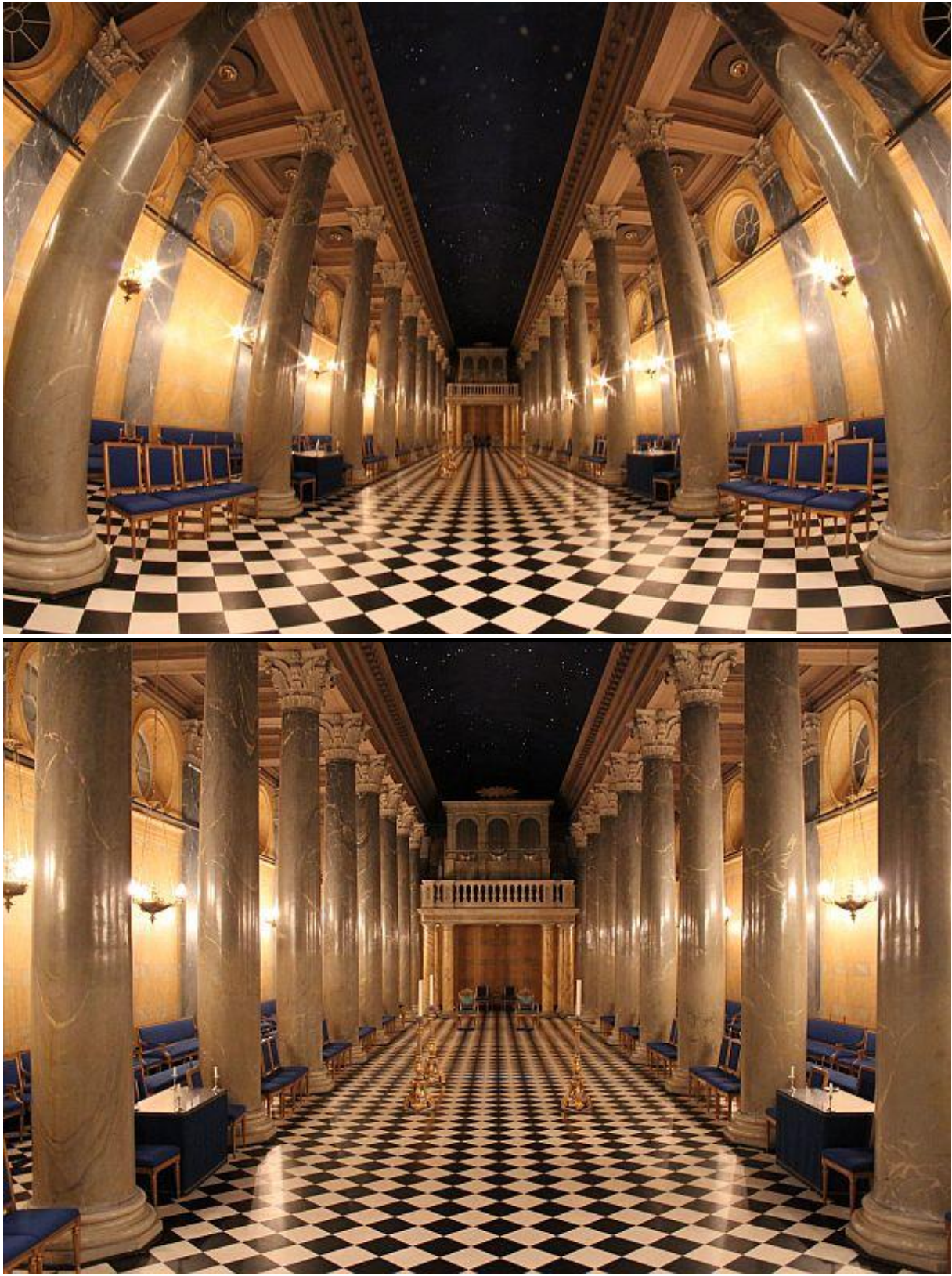


Figure 18 Temple principal. Face à l'Occident.

En nous retournant nous pourrions penser qu'une telle profondeur de pièce pourrait être un frein à la communication, et que le Grand Maître se devrait d'hurler pour être entendu. En réalité, il n'en est rien ! Chaque murmure est parfaitement audible d'un côté comme de l'autre

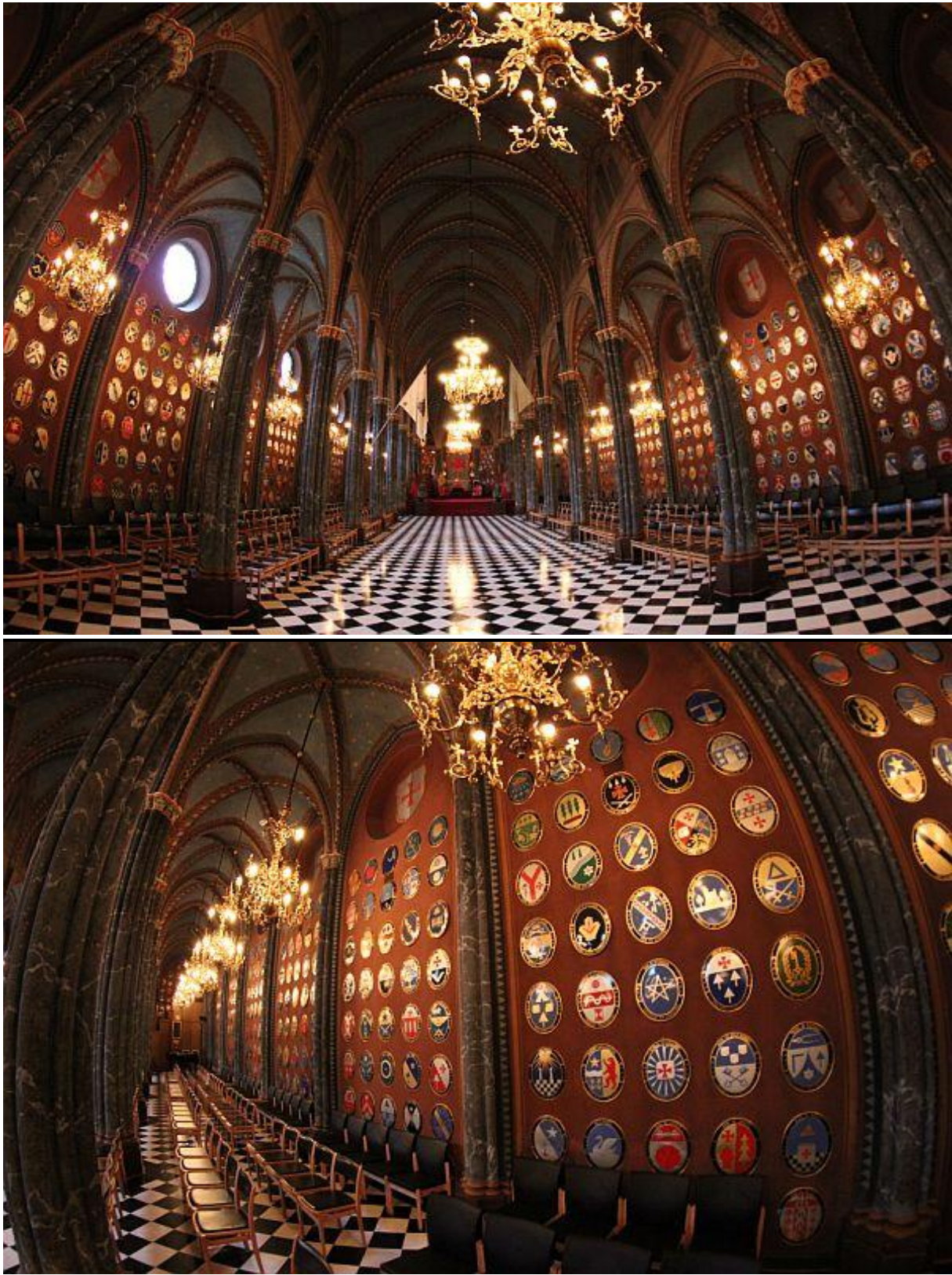


Figure 19 Salle des grands chevaliers. Vous aurez compris que les colonnes déformées ne le sont qu'à cause de l'objectif grand angle.

En sortant du Temple principal, et en déambulant dans le palais, on accède à la salle des grands chevaliers. Sur les murs, dans les travées, chaque blason est celui d'un Frère. Notez que la salle est construite en stuc, papier mâché et bois, comme dans nombre de constructions de l'époque.

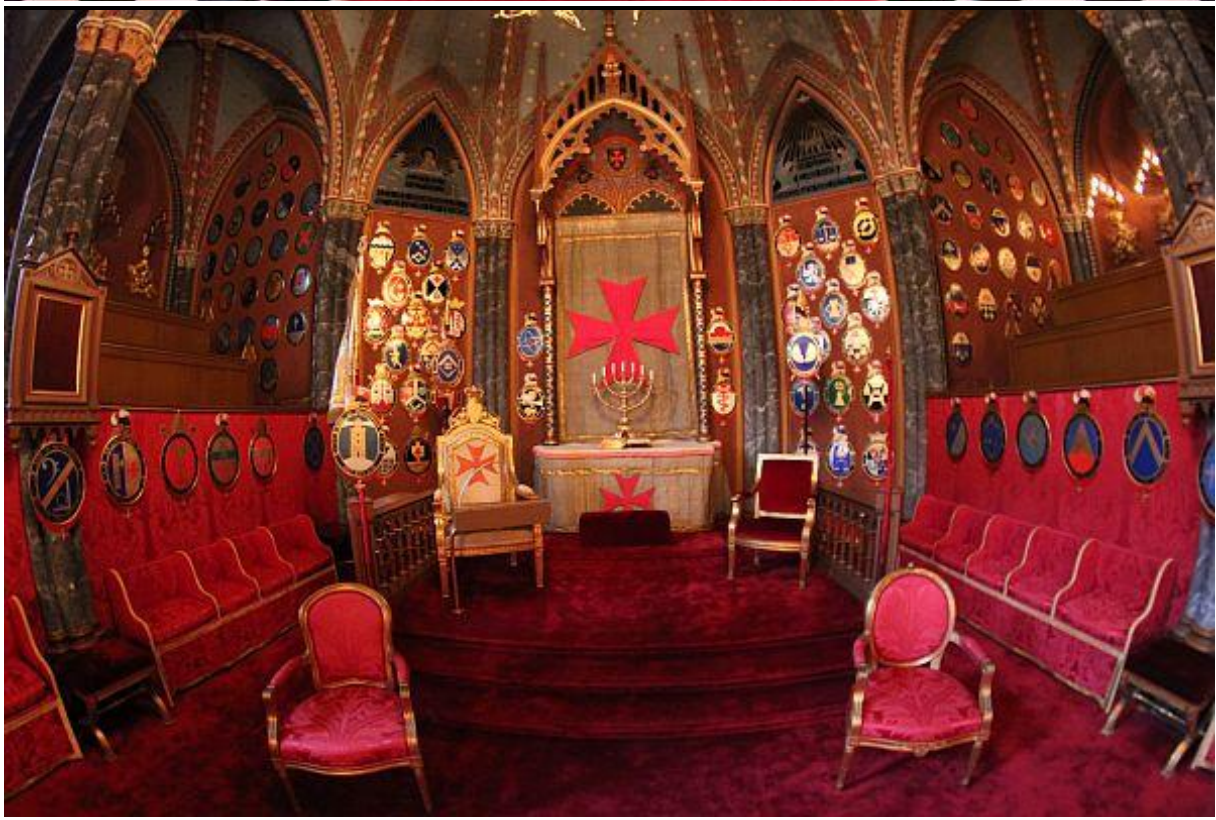


Figure 20 Salle des chevaliers. Détails de l'Orient.

Ici, hormis le décorum, les blasons, moquettes, sphinx et croix rouges, notez que la pièce est construite comme une cathédrale. L'orient étant alors ordonnancé comme une chapelle.



Figure 21 Salle des chevaliers. Face à l'Occident.

Ces photos ayant été prises en août 2012, notre frère et guide s'exclame alors : « Ici il y a quelques semaines, notre nouveau Grand Maître recevait ses charges à l'endroit où vous vous situez ».

En conclusion, moi, n'ayant jamais autant écrit ce prénom et vous, ne l'ayant jamais autant lu, aurons une pensée, je l'espère pour un saint patron célébré le 28 janvier... Car le 28 janvier, en Suède, c'est la Saint Carl !

Et pour tous les Carl qui ont servi l'ordre en Suède, il n'était que justice de leur rendre hommage. En effet, comme j'ai pu le dire, on ne cite que bien trop souvent « Carl Friedrich Eckleff » comme seul et unique fondateur de la Grande Loge de Suède.

Alors, certes, il aida à l'implantation des hauts grades. Mais si des hommes tels que Wrede-Sparre, Tessin ou bien encore Scheffer n'avaient pas eu l'envie, et le courage de vouloir faire s'implanter l'Ordre dans leur pays natal et de fédérer des frères initiés en Angleterre et en France, rien de tout cela n'aurait été possible.

C'est en cela que la date du 10 septembre 1737 est importante. Car en plein milieu d'une campagne d'interdiction de la franc-maçonnerie, traqués par la police secrète, menacés par les dénonciations, et à la merci de la volonté de quelques hommes en terres étrangères, des hommes comme Carl Fredrik Scheffer ont vu dans la franc-maçonnerie une raison suffisante de braver tout cela pour rejoindre une loge et continuer le travail initiatique pour permettre à la transmission de se faire. Un bel exemple de détermination.



**Hervé HOINT-LECOQ** est membre de l'IMF Provence dont il est le responsable media.

Depuis 2010 il participe au projet de transcription intégrale des 25 ans de correspondance entre Jean-Baptiste Willermoz et Claude-François Achard et à son groupe de relecture.

Il anime également une Chronique d'Histoire Maçonnique sur le site d'informations [www.gadlu.info](http://www.gadlu.info) depuis février 2014.

Par ailleurs il est également l'administrateur des sites internet

- de la revue Renaissance Traditionnelle

[www.renaissance-traditionnelle.com](http://www.renaissance-traditionnelle.com).

- et prochainement de la page facebook de l'Académie de Marseille.

[www.facebook.com/academiemarseille](http://www.facebook.com/academiemarseille).

#### **Participations à publications et recherches.**

\* *Etude de la correspondance entre Jean-Baptiste WILLERMOZ et Claude-François ACHARD, 1<sup>ère</sup> partie 1786-1801*, Dominique SAPPPIA et les Amis Provençaux de Renaissance Traditionnelle, Renaissance Traditionnelle, Renaissance Traditionnelle N°164, Juillet-Octobre 2011.

\* *Claude-François Achard (1751-1809): un mystique marseillais, précurseur en matière de culture et d'humanitaire*, Dominique SAPPPIA et les Amis Provençaux de Renaissance Traditionnelle, Renaissance Traditionnelle, Renaissance Traditionnelle n° 156, octobre 2009, p. 267 à 283.

\* Présentation et étude de la Correspondance entre [Jean-Baptiste Willermoz](#) et Claude-François Achard & Nouveaux Documents concernant *La Triple Union* de Marseille. 1<sup>ère</sup> Partie : 1786-1801, Dominique SAPPPIA et les Amis Provençaux de Renaissance Traditionnelle, Renaissance Traditionnelle n° 163-164, juin-septembre 2011, p. 201 à 230.

\* Etude de la Correspondance entre [Jean-Baptiste Willermoz](#) et Claude-François Achard & Nouveaux Documents concernant *La Triple Union* de Marseille. 2<sup>ème</sup> Partie : 1801-1804, Dominique SAPPPIA et les Amis Provençaux de Renaissance Traditionnelle, Renaissance Traditionnelle (à paraître).

\* Etude de la Correspondance entre [Jean-Baptiste Willermoz](#) et *La Triple Union* de Marseille. 3<sup>ème</sup> Partie : 1804-1805, Dominique SAPPPIA et les Amis Provençaux de Renaissance Traditionnelle, Renaissance Traditionnelle.

#### **Conférences en cours de publications.**

\* *Achard et La Triple Union de Marseille, 25 ans de correspondances entre Jean-Baptiste Willermoz et la Régence Ecossaise de Lyon*, Hervé HOINT-LECOQ & Dominique SAPPPIA, colloque Claude-François Achard un grand marseillais méconnu. Bibliothèque de l'Alcazar, Marseille.

\* *Le Dumfries N°4*, Hervé HOINT-LECOQ & Dominique SAPPPIA, Loge d'étude et de Recherche Mare Nostrum de la GLDF.